

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**  
**TENUE LE 14 AOÛT 2023 À 19H00**

Sont présents:

- Les conseillères mesdames Marielle Gauthier, Chantal Godbout, Blaise Boisvert.
- Le conseiller Mrs Réjean Bernard et Réal East.

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement, formant quorum sous la présidence de la mairesse Mme Fanny Dupras.

Assiste également à l'assemblée, Mme Sylvie Perreault, directrice générale adjointe qui agit en tant que secrétaire d'assemblée..

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE D'URGENCE LOCAL**

Après avoir constaté qu'il y a quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 19h00.

2. **23-08-190: ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par Mme Blaise Boisvert et résolu à l'unanimité d'adopter l'avis de convocation, tel que signifié et de prendre en considération les sujets qui y sont mentionnés et de renoncer à l'avis de convocation par les élus présent à la séance, la conseillère # 5 étant absente du territoire.

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'avis de convocation;
3. Présentation des soumissions reçues pour projet gravelage 2023;
4. Sélection du contracteur pour gravelage 2023
5. Période de questions;
6. Clôture de la séance extraordinaire. Il est \_\_\_ h \_\_\_

3. **23-08-191: PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS REÇUES POUR PROJET GRAVELAGE 2023**

<b>Gravelage 2023</b>	
Route La Reine - Clerval 5 km environ Contrat pour 3500 tonnes de MG20	
<b>Contracteur</b>	<b>Coût total</b>
Excavation E. Lavoie inclus épandage et nivelage	112 000,00 \$
Multi Service Robitaille inclus épandage et nivelage	86 800,00 \$
Multi Service Robitaille inclus épandage sans nivelage	81 550,00 \$

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité d'accepter la présentation des soumissions tel que présenté par la secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

4. **23-08-192 : SÉLECTION DU CONTRACTEUR POUR GRAVELAGE 2023**

Il est proposé par M. Réal East, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité de sélectionner Multi Service Robitaille avec épandage et nivelage pour un montant de 86 800\$;

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

6. **23-08-193 : CLÔTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyée par Mme Blaise Boisvert et résolu à l'unanimité que la séance soit levée. Il est 19h05

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

\_\_\_\_\_  
Directrice générale adjointe  
Sylvie Perreault

\_\_\_\_\_  
Mairesse  
Fanny Dupras-Rossier

*Je, Fanny Dupras-Rossier, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.*